

Le texte que nous avons publié sur « *Les banques coopératives. Du pire au meilleur pour le développement de l'économie sociale* » a suscité beaucoup d'intérêt, en tous cas beaucoup plus que ce que nous estimions au moment où nous l'avons mis en ligne.

Nous sommes bien conscients que cet intérêt tient plus au moment où ce texte a été diffusé qu'au contenu, très largement perfectible, du texte lui-même. Cette diffusion a en effet rencontré une très profonde interrogation chez tous ceux qui s'intéressent à l'économie sociale et qui, face à une crise du capitalisme financier d'une ampleur inattendue, estiment que ce contexte aurait dû, naturellement, mettre les valeurs de l'économie sociale au premier plan, alors que les dérives de certains des acteurs de l'économie sociale, et en premier lieu, les grands réseaux des banques coopératives, ont banalisé cette façon d'entreprendre et ont rendu son message inaudible.

### **Aujourd'hui, nous poursuivons le débat.**

En mentionnant les sites qui ont repris notre texte, ou du moins ceux qui nous ont fait le plaisir de nous faire savoir qu'ils le reprenaient (ou que nous avons pu repérer, sans pouvoir prétendre à l'exhaustivité). Bien sûr, ils assument la responsabilité des titres qu'ils choisissent.

Alpes solidaires : [www.alpesolidaires.org/une-charge-contre-les-pratiques-des-banques-cooperatives](http://www.alpesolidaires.org/une-charge-contre-les-pratiques-des-banques-cooperatives)

Blog du 6 rue Goudouly : <http://goudouly.over-blog.com/article-27120945.html>

Bretagne Ecologie : <http://www.bretagne-ecologie.info/article59.html>

Cerises : [http://w3.cerises.univ-tlse2.fr/dossiers/dossiers.php?id\\_dossier=2651&idparent=2506](http://w3.cerises.univ-tlse2.fr/dossiers/dossiers.php?id_dossier=2651&idparent=2506)

Chorum [www.chorum.fr/observatoire.do?f=92f09df44a7d433a](http://www.chorum.fr/observatoire.do?f=92f09df44a7d433a)

CRES Basse Normandie : <http://www.cres-bn.com/index.php?actu=342>

CRESS Bourgogne : [cress-bourgogne.org/actualites/.../les-banques-cooperatives-569.html](http://cress-bourgogne.org/actualites/.../les-banques-cooperatives-569.html)

Eco-sol Brest : [http://www.eco-sol-brest.net/?debut\\_art\\_rub=50#pagination\\_art\\_rub](http://www.eco-sol-brest.net/?debut_art_rub=50#pagination_art_rub)

Groupie : [http://www.groupie.fr/Les\\_demarches\\_de\\_Groupie.html](http://www.groupie.fr/Les_demarches_de_Groupie.html)

IDIES : [www.idies.org/index.php?post/](http://www.idies.org/index.php?post/)

La lettre d'information du réseau Economie Solidaire : [http://www.lettreducadre.fr/uploads/Newsletters/newsletter-ESS\\_164\\_1232723773.html](http://www.lettreducadre.fr/uploads/Newsletters/newsletter-ESS_164_1232723773.html)

L'éco-buissonnière : [lemaitre.blog.lemonde.fr/2009/01/19/laide-aux-banques-en-plein-brouillard](http://lemaitre.blog.lemonde.fr/2009/01/19/laide-aux-banques-en-plein-brouillard)

Lettrasso : <http://www.loi1901.com/lettrasso/20-01-2009.html>

Loi 1901 : [http://www.loi1901.com/intranet/a\\_news/index\\_news.php?Id=1214](http://www.loi1901.com/intranet/a_news/index_news.php?Id=1214)

Mycoop : <http://www.mycoop.coop/se-rencontrer/evenements/detail-dun-evenement/evenement/14/>

Paul Jorion : [www.pauljorion.com/blog/?p=1555](http://www.pauljorion.com/blog/?p=1555)

Portail des associations du 04 : [www.asso04.com/article.php?sid=1841](http://www.asso04.com/article.php?sid=1841)

Prisme : [www.prisme-asso.org/spip.php?article1761](http://www.prisme-asso.org/spip.php?article1761)

Ressources solidaires : [www.ressources-solidaires.org/spip.php?page=article\\_print&id\\_article=11644](http://www.ressources-solidaires.org/spip.php?page=article_print&id_article=11644)

Revue du Mauss : <http://www.journaldumauss.net/spip.php?article457>

RESO 77 : <http://www.reso77.asso.fr/spip.php?rubrique4>

SOS Crise : <http://sos-crise.over-blog.com/article-27675741.html>

Et nous aurions envie de demander des droits d'auteur à la Banque Populaire Provençale et Corse qui fait sa pub sur le slogan "Pour le meilleur et sans le pire"

[http://www.provencecorse.banquepopulaire.fr/Magazine/46Regard/images/Regard\\_106.pdf](http://www.provencecorse.banquepopulaire.fr/Magazine/46Regard/images/Regard_106.pdf)

**En nous faisant écho de quelques réactions**, qui nous semblent contribuer au débat nécessaire.

Bonsoir,

Je réagis en tant qu'ancien du Crédit Agricole !

Je partage l'essentiel de ce qui est dit dans le texte à quelques réserves près.

- Les Caisses locales tournent essentiellement sur le prêt, l'épargnant n'est pas ou peu concerné, le plus souvent il n'est pas sociétaire. La collecte est donc de la responsabilité du groupe, ou de la caisse régionale avec des modalités de refinancement par la Caisse Nationale. Cela est important car les épargnants ne sont donc pas ou peu concernés par le mutualisme.
- La privatisation de la Caisse Nationale (rachat par les Caisses Régionales) a changé les choses et sans doute marqué l'engagement de l'institution dans les investissements.

Il faudrait, me semble-t-il, rappeler au fonctionnement « coopératif » de ces institutions car elles conservent un caractère particulier : les parts sociales ne sont pas cotées, donc à l'abri des OPA, la hiérarchie est beaucoup plus courte que dans les banques classiques et donc plus abordable.

Cordialement.

**Gérard BERNHEIM**

[gerard.bernheim@cg77.fr](mailto:gerard.bernheim@cg77.fr)

Pour connaître assez bien ces réseaux, je pense que votre dichotomie entre dirigeants élus "un peu dépassés" et dirigeants salariés "experts de la finance" a été réelle dans certains établissements mais sans être la cause des problèmes. La vraie cause, c'est l'absence de gouvernance de ces établissements pourtant mutualistes où le principe de participation citoyenne est détourné pour organiser une absence totale de contrôle des dirigeants de la tête de réseau ; ce passage de votre texte pourrait être plus développé. Assis sur des milliards, ces dirigeants se prennent vraiment pour des banquiers et ne savent pas comment dépenser/investir la manne rapportée par la banque de détail. Comment expliquer autrement par exemple les prises de participation du Crédit mutuel centre Est Europe dans toute une série de quotidiens régionaux qui ne rapportent pas un sou, voire perdent de l'argent ? En tous cas, bravo pour cette contribution, tout à fait utile et bienvenue.

Votre dévoué

anonyme (parce que client du Crédit Mutuel)

CherEs amiEs de l'économie sociale et solidaire,

Ci-joint le texte d'une importance capitale et salutaire de nos amis Pierre Dubois et Michel Abhervé qu'il faut largement diffuser.

Il y a deux ans, j'ai modestement alerté les uns et les autres (sans succès aucun si ce n'est quelques très intéressantes discussions, dois-je dire) lors du vote de la création de Natixis et de l'entrée en bourse contre nature de celle-ci (heureusement et j'y contribue, je suis au Crédit Mutuel, seule banque coopérative encore non cotée en bourse).

Les journalistes ont été totalement absents, développant pour ceux de la grande presse de longs articles sur les déjeuners entre Milhaud (Caisse d'épargne) et Dupont (Banques populaires).

Pendant ce temps, les sociétaires des banques concernées (nos banques font bien trop peu d'éducation populaire), sans aucune information contradictoire, étaient amenés à voter sur les modalités de cette création. A la faveur de la crise, le débat débute enfin. Merci à chacun et chacune de le porter haut et fort, pour répondre à la crise par une économie sociale et solidaire dynamique.

Vous trouverez sur le site dédié toutes les modalités pour solliciter une assemblée générale extraordinaire de la Caisse de votre banque coopérative :

<http://guideeconomieequitablebancassurance.blogspot.com/>. Il faut redonner sens (et envie aux sociétaires d'y participer) à ces assemblées générales pour en faire de vrais lieux d'éducation populaire à l'économie de proximité.

Car si chacun en prend la peine, ces AG sont un vrai lieu de pouvoir et de débat. C'est ainsi qu'il y a quelques années, l'assemblée générale de notre bonne Caisse de Crédit mutuel de Sèvres a refusé la fusion des caisses locales initiée technocratiquement par la Fédération régionale, dans le but de préserver son ancrage local, entraînant... quelques mois plus tard l'abandon salutaire de cette stratégie et au contraire le retour à l'ancrage local dans de petites caisses vigoureuses... Ce qui est le cas de notre caisse (qui doit cependant encore faire beaucoup pour redevenir au plus proche de ses sociétaires, notamment en terme de produits alternatifs sur lesquels beaucoup trop peu de communication est faite).

Un exemple parmi d'autres d'économie sociale et solidaire en Val de Seine concret [www.association-espaces.org](http://www.association-espaces.org), soutenu et encouragé depuis 15 ans par le Crédit Mutuel (les PELS des Caisses d'épargne, les Fondations Macif et Chèque déjeuner et bien d'autres).

Je propose également que, de la même manière, on trouve fort judicieusement Le Parisien sur chaque comptoir de bar, on trouve le guide francilien de l'ESS (diffusé gratuitement par l'Atelier [www.atelier-idf.org](http://www.atelier-idf.org) et réalisé par Alternatives économiques avec l'appui du Conseil régional d'Ile-de-France) et Alternatives économiques sur le bar de chaque comptoir de banque coopérative.

Amitiés solidaires. Yann Fradin. [yann.fradin@association-espaces.org](mailto:yann.fradin@association-espaces.org)

En vous invitant à venir débattre :

**Mardi 24 Février de 18 heures à 20 heures**

à Altermundi dans le cadre des **Alter mardi du Groupe SOS**

**Mardi 10 Mars, de 20 heures à 22 heures à l'Atelier**

à l'invitation des formations en Economie sociale de l'Université de Marne la Vallée avec Michel Abhervé, Denis Clerc, Nadine Richez-Battisti (co-auteure, avec Patrick Gianfaldoni, de l'ouvrage "Les Banques coopératives en France Le défi de la performance et de la solidarité " Editions l'Harmattan).